DAVIES



Matthew Milne-Smith
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.863.5595

Courriel
mmilne-smith@dwpv.com

Expertise
Litige
Actions collectives
Litige commercial
Litige en valeurs mobilières
Litige en droit de la concurrence

Barreau
New York, 2000
Ontario, 2001

« Matthew excelle en tant qu'avocat plaidant et conseiller juridique principal. Il offre des conseils pratiques et concrets, personnalisés grâce à sa compréhension approfondie de notre entreprise. Son excellent jugement fait de lui un conseiller de premier choix pour les litiges.»

– Citation de client, *Chambers Canada*

Reconnu pour son acuité intellectuelle, Matthew a plaidé des litiges devant une variété d'instances judiciaires et administratives partout au Canada, notamment dans le cadre d'appels devant la Cour d'appel de l'Ontario et la Cour suprême du Canada dont les décisions ont fait jurisprudence. En 2014, Benchmark Canada le désignait Avocat de l'année dans le domaine de l'insolvabilité. Dans *Chambers Canada*, un acteur du marché décrit Matthew comme un « avocat exceptionnel en litige commercial, un allié indispensable».

Matthew conseille une variété de clients, à savoir des sociétés ouvertes et fermées, mais aussi des agences gouvernementales, relativement à divers litiges civils, notamment des différends commerciaux ou relatifs aux valeurs mobilières, des recours collectifs complexes, des contestations constitutionnelles, des procédures d'insolvabilité et des actions inédites en responsabilité délictuelle. En plus de consacrer une grande partie de son temps à des procès et à des requêtes, Matthew a fait ses preuves à titre de médiateur et d'arbitre à l'occasion de nombreux litiges confidentiels.

Mandats représentatifs

Société des loteries de l'Atlantique, British Columbia Lottery Corporation, Manitoba Liquor and Lotteries, Lotteries and Gaming Saskatchewan

Représentation de **sociétés provinciales des loteries** représentant 7 des 10 provinces relativement à un renvoi en droit pénal et en droit constitutionnel devant la Cour d'appel de l'Ontario concernant la portée du pouvoir d'une province d'exploiter et de gérer des jeux de hasard en ligne à volets internationaux.

Corporation Fiera Capital et Infrastructures Fiera Inc.

Représentation de **Corporation Fiera Capital** et de sa plateforme du domaine de l'infrastructure, Fiera Infrastructure Inc., dans le cadre d'un différend très médiatisé inscrit au Rôle commercial de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, déposé par le fondateur et ancien président de Fiera Infrastructure et sa société de portefeuille.

Delta Air Lines

Représentation de **Delta Air Lines** dans le cadre de la contestation fructueuse d'un recours collectif proposé de plusieurs milliards de dollars alléguant un complot visant à limiter la capacité des vols commerciaux en Amérique du Nord. En juin 2025, Davies a fait échouer l'autorisation du recours devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario.

Les Aliments Maple Leaf Inc.

DAVIES

Matthew Milne-Smith
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.863.5595

Courriel
mmilne-smith@dwpv.com

Représentation de **Les Aliments Maple Leaf Inc.** et de plusieurs de ses membres de la haute direction actuels et anciens dans le cadre d'un litige complexe en instance devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario contre Grupo Bimbo S.A.B. de C.V. et Boulangerie Canada Bread, Limitée comportant des réclamations de plus de 2,2 milliards de dollars canadiens au total découlant de la vente, en 2014, de Canada Bread à Grupo Bimbo ainsi que des allégations de fixation du prix dans le secteur de la boulangerie au Canada.

Client confidentiel

Représentation en défense d'une **société ouverte** dans le cadre d'une action collective proposée en matière de valeurs mobilières fondée sur des allégations de présentation inexacte des faits contraire à la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) relativement à la conclusion de contrats avec le gouvernement et à l'importation de biens.

Moez Kassam et Anson

Représentation de **Moez Kassam** et de fonds **Anson** dans le cadre du dépôt de réclamations en diffamation et complot découlant d'une série de déclarations fausses et diffamatoires publiées à leur sujet de manière anonyme sur l'Internet.

Gotham Green Partners, LLC

Conseillers juridiques de **Gotham Green Partners, LLC** relativement à la contestation d'une requête en dénouement de l'opération de restructuration de la dette d' **iAnthus Capital Holdings, Inc.**

Gotham Green Partners, LLC

Représentation de **Gotham Green Partners, LLC** relativement à une requête, accueillie par le tribunal, déposée par les prêteurs de Gotham qui visait à faire appliquer une convention de restructuration et de soutien concernant la restructuration du capital d'iAnthus Capital Holdings.

Les YMCA

Représentation d'un **consortium de YMCA canadiens** dans le cadre d'un litige en matière d'assurance découlant de la pandémie de COVID-19, notamment d'une requête accueillie favorablement par la Cour supérieure de justice de l'Ontario concernant la reconnaissance d'une couverture aux termes d'une police unique couvrant les pertes d'exploitation découlant d'éclosions de maladies transmissibles.

Mines Agnico Eagle Limitée

Représentation de **Mines Agnico Eagle Limitée** relativement à l'acquisition par celle-ci, pour une contrepartie entièrement en espèces, de TMAC Resources Inc. au moyen de la cession, par Shandong Gold à Agnico Eagle, de la convention d'arrangement intervenue entre Shandong Gold et TMAC dans le cadre d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal aux termes de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). La valeur nette de l'opération a totalisé environ 287 millions de dollars canadiens. Dans le cadre de l'acquisition, Agnico Eagle a également remboursé une dette en cours et des intérêts différés d'environ 135 millions de dollars américains de TMAC.

Société d'administration d'OMERS et OMERS Private Equity Inc.

Représentation de **Société d'administration d'OMERS** et d' **OMERS Private Equity Inc.** dans le cadre diverses poursuites distinctes intentées par un ancien employé d'OMERS Private Equity, dont une dans le cadre de laquelle des dommages-intérêts

DAVIES

Matthew Milne-Smith
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.863.5595

Courriel
mmilne-smith@dwpv.com

de 65 millions de dollars étaient réclamés au départ. Le demandeur allègue notamment un manquement aux obligations aux termes d'un plan de rémunération à long terme.

Maxit Capital LP

Représentation de **Maxit Capital LP**, en sa qualité de conseiller financier de Guyana Goldfields Inc., dans le cadre de la contestation couronnée de succès d'un plan d'arrangement établi en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Ontario), en lien avec la lettre d'engagement intervenue entre Maxit et Guyana.

Chambre de commerce du Canada

Représentation de la **Chambre de commerce du Canada**, en sa qualité d'intervenante, dans le cadre d'un appel interjeté devant la Cour suprême du Canada concernant l'application de clauses d'arbitrage à des recours collectifs intentés en Ontario.

Delta Air Lines

Représentation de **Delta Air Lines** relativement à une action collective alléguant l'absence d'offre de remboursement des services de transport aérien qui ont été annulés après le 1er mars 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

Chambre de commerce du Canada

Représentation de la **Chambre de commerce du Canada**, en sa qualité d'intervenante, dans le cadre d'un appel interjeté devant la Cour suprême du Canada concernant la question de savoir si le droit canadien devrait reconnaître la création d'un nouveau type de délit civil pour la restitution de profits tirés d'actes répréhensibles.

James MacDonald

Représentation de **M. James S.A. MacDonald** dans le cadre d'un appel interjeté devant la Cour suprême du Canada concernant la différence entre spéculation et couverture, et le traitement fiscal applicable aux gains et aux pertes découlant d'opérations sur dérivés.

West Face Capital Inc.

Représentation de **West Face Capital Inc.** qui a contesté avec succès une deuxième action intentée contre elle par The Catalyst Capital Inc., cette fois-ci pour une somme supérieure à 1,3 milliard de dollars, en raison de la participation de West Face à l'achat puis à la vente subséquente de Wind Mobile Inc. Le 18 avril 2018, le juge Hainey de la Cour supérieure de justice de l'Ontario a déterminé que Catalyst cherchait essentiellement, avec cette deuxième action, à débattre de nouveau de questions et de faits identiques à ceux que le juge Newbould avait tranchés lors de la première action de Catalyst contre West Face. Le juge Hainey a rejeté l'action contre West Face et les autres défenderesses, la qualifiant d'abus de procédure. L'appel de Catalyst à l'encontre du jugement rejetant l'action pour abus de procédure a été rejeté par la Cour d'appel de l'Ontario au début de mai 2019. En novembre 2019, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'en appeler déposée par Catalyst.

KSV Kofman Inc. (maintenant connu sous le nom de KSV Restructuring Inc.)

Représentation de **KSV Kofman Inc. (maintenant connu sous le nom de KSV Restructuring Inc.)**, à titre de contrôleur du groupe de sociétés Urbancorp,

DAVIES

Matthew Milne-Smith
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.863.5595

Courriel
mmilne-smith@dwpv.com

relativement à un appel visant à savoir si une opération constituait une cession frauduleuse ou pouvait par ailleurs être annulée par le contrôleur dans le cadre de la procédure visant Urbancorp intentée aux termes de la *LACC*.

Régie des alcools de l'Ontario

Représentation de la **Régie des alcools de l'Ontario** qui contestait des réclamations d'environ 1,5 milliard de dollars dans le cadre d'une action collective fondée sur la législation antitrust et intenté contre elle, Brewers Retail Inc. et un certain nombre de brasseurs d'envergure devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario. En mars 2018, le juge Perell de la Cour supérieure de justice de l'Ontario a rendu un jugement sommaire rejetant toutes les réclamations visant la LCBO et les autres défendeurs et a accordé des dépens substantiels de près de 800 000 $. Le jugement sommaire du juge Perell en faveur de la LCBO a été confirmé par la Cour d'appel de l'Ontario en avril 2019.

Société des loteries et des jeux de l'Ontario

Représentation avec succès de la **Société des loteries et des jeux de l'Ontario** relativement à une demande de contrôle judiciaire déposée par la Ville de Niagara et la région de Niagara Falls concernant le processus de sélection d'un exploitant pour le regroupement de zones de jeu de Niagara.

Arbitrage confidentiel

Arbitrage d'un différend contractuel pour le compte d'un client du Québec uvrant dans l'industrie du détail. Le différend, qui s'est soldé par une victoire sur toute la ligne pour le client de Davies, impliquait de dresser l'historique d'une série de relations multilatérales s'étendant sur 20 ans.

Endo International plc

Représentation d' **Endo International plc** dans le cadre d'une action collective en valeurs mobilières canadienne où il est allégué qu'Endo a fait des fausses déclarations et des omissions d'information importantes en ce qui concerne (i) la réception par celle-ci d'une citation à comparaître de l'État du Connecticut concernant des violations potentielles des lois antitrust relativement à certains produits; et (ii) le déclin de son entreprise de produits pharmaceutiques génériques.

Roy Gardiner

Représentation des défendeurs dans le cadre de leur pourvoi en appel dans l'affaire *Todd Family Holdings Inc.* v. *Gardiner*, à l'issue duquel la Cour d'appel de l'Ontario a infirmé en partie le jugement qu'avait rendu le juge de première instance à l'encontre de Roy Gardiner et de Dayl Armstrong relativement à un prêt que les demandeurs avaient accordé aux défendeurs. Le juge de première instance était arrivé à la conclusion que les défendeurs étaient responsables de fraude, avait ordonné à ceux-ci de verser des dommages-intérêts de plus de 2,2 millions de dollars américains, avait accordé les dépens, qui s'élevaient à près de 1 million de dollars, aux demandeurs, avait déclaré la cession de la propriété intellectuelle des défendeurs aux demandeurs jusqu'au paiement intégral de toutes les dettes exigibles et conclu que les demandeurs n'avaient reçu aucune des sommes qui leur étaient dues jusqu'à la date du procès même s'ils étaient titulaires de la propriété intellectuelle depuis sept ans. La Cour d'appel de l'Ontario a infirmé la conclusion du juge de première instance voulant que Armstrong ait commis un dol, a réduit le montant des dommages-intérêts octroyés d'environ 1 million de dollars américains, a

Matthew Milne-Smith
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.863.5595

Courriel
mmilne-smith@dwpv.com

infirmé la conclusion concernant l'octroi des dépens et celle selon laquelle les demandeurs n'avaient reçu aucune des sommes qui leur étaient dues jusqu'à la date du procès et ordonné qu'un état des sommes reçues soit dressé.

West Face Capital Inc.

Représentation avec succès de **West Face Capital Inc.** relativement à la contestation d'une action de plus de 500 millions de dollars intentée contre elle par Catalyst Capital Inc. et découlant de la participation de West Face à l'achat, puis à la vente subséquente, de Wind Mobile Inc., opération qui a permis de dégager un bénéfice de 1,3 milliard de dollars. En août 2016, le juge Newbould de la Cour supérieure de justice de l'Ontario a rejeté chacune des réclamations que soumettait Catalyst à l'issue d'un procès suivi de près en chambre commerciale. En février 2018, la Cour d'appel de l'Ontario a rendu un jugement sur le banc rejetant l'appel de la décision rendue par le juge Newbould interjeté par Catalyst.

Anson Advisors Inc.

Représentation de **Anson Advisors Inc.** et d'autres personnes relativement à la contestation d'une poursuite en diffamation et en atteinte intentionnelle aux rapports économiques de 300 millions de dollars portant sur une entrée de blogue publiée sur le site Web « Seeking Alpha». Cette poursuite et la demande reconventionnelle pour diffamation connexe de 50 millions de dollars ont fait l'objet d'un règlement extrajudiciaire.

Shaw Communications Inc.

Représentation avec succès de **Shaw Communications Inc.** dans l'affaire *In the Matter of an Application by The Catalyst Capital Group Inc.*, cause dans laquelle la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a pour la première fois refusé d'autoriser une partie à présenter une demande d'ordonnance fondée sur le critère de l'intérêt public énoncé dans la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) au motif que celle-ci n'avait pas la qualité pour agir.

Débiteurs EMEA de Nortel

Représentation des **débiteurs EMEA de Nortel** dans le cadre d'un procès au rôle commercial en Ontario et devant le tribunal de la faillite du Delaware portant sur la répartition du produit d'environ 7,5 milliards de dollars tiré de la vente d'actifs de Nortel. L'importance de la somme en jeu ainsi que la complexité et la nature multijuridictionnelle des procédures ont donné un caractère unique aux procédures de répartition.

Rogers Communications Inc.

Représentation de **Rogers Communications Inc.** dans le cadre d'une série d'actions collectives au Canada, représentant plusieurs milliards de dollars, et qui visent le recouvrement de « frais d'accès au système» facturés aux consommateurs par des fournisseurs de services sans fil au Canada depuis 1987. Il s'agit des actions collectives les plus importantes de l'histoire du Canada et elles ont donné lieu à de nombreuses décisions rendues en première instance et en appel en faveur de Rogers dans diverses provinces du Canada, y compris la Saskatchewan, le Manitoba, le Québec, la Nouvelle-Écosse, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

WIND Mobile Corp. et ses actionnaires

Représentation de **WIND Mobile Corp. (WIND)** et de ses actionnaires, dont **West Face Capital**, relativement à la vente de WIND à Shaw Communications Inc. en

DAVIES

Matthew Milne-Smith
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.863.5595

Courriel
mmilne-smith@dwpv.com

contrepartie d'environ 1,6 milliard de dollars.

Société des loteries et des jeux de l'Ontario

Représentation de la **Société des loteries et des jeux de l'Ontario** (OLG) dans le cadre d'une requête en rejet d'action pour absence de fondement juridique qui a été accueillie. Le demandeur alléguait que OLG avait un devoir de diligence quant à l'identification des joueurs compulsifs et à leur expulsion de ses établissements. En rejetant la demande avant l'audience au fond, la cour a indiqué, pour la première fois en Ontario, que les casinos n'avaient, en vertu de la loi, aucun devoir de diligence à l'égard des joueurs compulsifs. Cette décision fait suite à de nombreuses poursuites intentées sur le fondement d'un tel devoir de diligence allégué et à une demande d'autorisation d'action collective, également fondée sur un tel devoir, qui a été rejetée.

Les Aliments Maple Leafs Inc.

Représentation de **Les Aliments Maple Leafs Inc**. relativement à la contestation d'une réclamation pour avis de résiliation raisonnable et rupture de contrat présentée par son ancien courtier en denrées.

Nevsun Resources Ltd.

Représentation de **Nevsun Resources Ltd.** dans le cadre de la contestation d'actions collectives transfrontalières en valeurs mobilières intentées au Canada et aux États-Unis. Ces litiges ont été réglés à l'issue de médiations tenues à New York et à Los Angeles.

Les Aliments Maple Leaf Inc.

Représentation de **Les Aliments Maple Leaf Inc**. relativement à la transmission d'un avis à Nutreco, chef de file en nutrition animale, mettant celle-ci en demeure de dégager Maple Leaf de toute responsabilité à l'égard de pertes pouvant découler d'un mauvais étiquetage de nourriture pour porcs.

Joseph Cassano

Représentation de **Joseph Cassano** dans le cadre de la contestation d'une action collective intentée contre AIG et certains de ses anciens dirigeants et administrateurs.

Société des loteries et jeux de l'Ontario (SLJO)

Représentation couronnée de succès de la **Société des loteries et des jeux de l'Ontario** ("SLJO") relativement à un recours collectif de 3,5 milliards de dollars et à de nombreuses actions individuelles alléguant que la SLJO avait un devoir de diligence d'empêcher les « joueurs compulsifs» de jouer dans ses casinos commerciaux. La certification a été refusée après des audiences devant la Cour supérieure de justice, la Cour divisionnaire et la Cour d'appel de l'Ontario.

Apotex Inc.

Représentation avec succès de **Apotex Inc**. relativement à la contestation, dans le cadre d'un procès devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario, de réclamations présentées par Alcon Canada Inc. à l'égard d'un règlement qui serait intervenu entre les parties au sujet de différends concernant des brevets aux États-Unis et au Canada. Les réclamations de Alcon ont été rejetées par un juge de la chambre commerciale siégeant à Toronto à l'issue d'un procès qui s'est déroulé rapidement.

Les Aliments Maple Leaf Inc.

Représentation de **Les Aliments Maple Leaf Inc**. et de **Les Aliments Olivieri**

DAVIES

Matthew Milne-Smith
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.863.5595

Courriel
mmilne-smith@dwpv.com

Limitée relativement à leur défense dans le cadre d'une poursuite pour rupture de contrat intentée par Benevito Foods concernant l'approvisionnement en pâtes alimentaires.

Platinum Partners Value Arbitrage Fund

Représentation de **Platinum Partners Value Arbitrage Fund** devant les cours de l'Ontario et la Cour suprême du Canada relativement à l'obtention d'un jugement sommaire rejetant une action pour fraude de 200 millions de dollars ayant trait à la propriété d'une mine péruvienne. Cette affaire fut l'une des premières dans laquelle la Cour d'appel de l'Ontario a confirmé la décision de première instance depuis les décisions Combined Air, qui ont limité la portée du jugement sommaire.

Samsung Renewable Energy Inc. et Pattern Renewable Holdings Canada ULC

Représentation en défense réussie de **Samsung Renewable Energy Inc.** et de **Pattern Renewable Holdings Canada ULC** dans le cadre d'appels devant le Tribunal de l'environnement liés à l'approbation des projets d'énergie éolienne de South Kent (270 MW) et de Grand Renewable (148 MW).

Audley Capital

Représentation d' **Audley Capital** dans le rejet des requêtes pour certification d'un groupe et pour autorisation d'introduire une demande pour cause de présentation inexacte des faits touchant des valeurs mobilières en vertu de la partie XXIII.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario dans l'affaire *Gould* c. *Western Coal Corporation et al*. Cette affaire, qui a fait jurisprudence, était la première dans laquelle l'autorisation de poursuivre en vertu de la partie XXIII.1 était refusée au fond depuis l'adoption en Ontario des dispositions législatives permettant les demandes relatives au marché secondaire. La décision du juge Strathy dans cette affaire a établi d'importants précédents sur la preuve d'expert, la norme d'autorisation de poursuivre en vertu de la partie XXIII.1, le complot et l'abus.

Les Aliments Maple Leaf Inc.

Représentation de **Les Aliments Maple Leaf Inc**. relativement à sa défense dans le cadre d'un recours collectif devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario portant sur une allégation de mauvais étiquetage de viandes transformées de marque « Natural Selections», de Maple Leaf, et de marque « Country Naturals», de Scheinder's.

Rogers Communications Inc.

Représentation de **Rogers Communications Inc**. relativement au jugement sommaire ayant rejeté l'action introduite par Allarco Entertainment à l'encontre de Rogers et dans laquelle Allarco réclamait des dommages-intérêts de plus de 100 millions de dollars pour violation de contrat, négligence, violation du devoir fiduciaire et ingérence intentionnelle dans les relations économiques.

Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG)

Représentation fructueuse de la **Société des loteries et des jeux de l'Ontario** (OLG) dans l'affaire *Loveless* c. *Société des loteries et des jeux de l'Ontario*, dans laquelle le tribunal a refusé la certification d'une action collective à l'égard d'un groupe de personnes qui avaient acheté des billets de loterie auprès d'OLG entre 1975 et 2009.

Coalition canadienne pour une saine gestion des entreprises

DAVIES

Matthew Milne-Smith
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.863.5595

Courriel
mmilne-smith@dwpv.com

Représentation de la **Coalition canadienne pour une saine gestion des entreprises**, regroupement d'importants investisseurs institutionnels du Canada, dans le cadre d'un pourvoi devant la Cour suprême du Canada concernant la validité constitutionnelle d'un projet de loi ayant pour objet la création d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières au Canada.

Les Aliments Maple Leaf Inc.

Représentation de **Les Aliments Maple Leaf Inc.** relativement à la poursuite couronnée de succès intentée à l'encontre de Formax Inc., société établie en Illinois, portant sur des trancheuses à viande défectueuses.

BCE Inc.

Représentation avec succès de **BCE Inc.** et de **Bell Canada** dans le cadre de leur appel devant la Cour suprême du Canada dans une cause historique de droit commercial concernant le projet de privatisation de BCE d'une valeur de 51,7 milliards de dollars. Le jugement de la Cour suprême dans cette affaire sert maintenant de référence au Canada en matière d'approbation de plan d'arrangement et de recours pour abus. Il a également permis de clarifier le droit en ce qui concerne les devoirs des administrateurs de sociétés ouvertes dans le contexte d'une opération de changement de contrôle éventuelle. Il s'agit également de la cause de droit commercial dont le processus d'appel devant la Cour suprême du Canada a été le plus expéditif. La Cour suprême du Canada a entendu l'appel et rendu une décision unanime en faveur de BCE moins de 30 jours après le dépôt de la demande d'autorisation d'interjeter appel du jugement de la Cour d'appel du Québec révoquant l'approbation du plan d'arrangement projeté de BCE qui avait été accordée par le juge Silcoff de la Cour supérieure du Québec à l'issue d'un long procès qui s'est déroulé très rapidement.

Osprey Media Income Fund

Représentation de **Osprey Media Income Fund** dans le cadre de son processus de vente aux enchères et de l'offre publique négociée entièrement en espèces la visant qui en a résulté, y compris la représentation en défense réussie d'Osprey dans le cadre d'un litige entrepris par Québecor en vue de contester l'offre supérieure présentée par Black Press Ltd., qui a éventuellement été égalée par Québecor dans le cadre d'une opération évaluée à 578 millions de dollars.

Beaverbrook (U.K.) Foundation

Représentation de la **Beaverbrook (U.K.) Foundation** dans le cadre d'un procès qui a retenu l'attention et de l'appel de la sentence rendue dans le cadre de procédures d'arbitrage publiques au Nouveau-Brunswick concernant la propriété de nombreuses ouvres d'art d'une grande valeur acquises par la Beaverbrook (U.K.) Foundation entre 1954 et 1965 et présentement conservées à la Galerie d'art Beaverbrook, à Fredericton. Cette affaire a été très médiatisée partout au Canada et a notamment fait l'objet d'un livre volumineux écrit par un journaliste de la Société Radio-Canada.

PetroKazakhstan Inc.

Représentation de **PetroKazakhstan Inc.,** société d'énergie canadienne inscrite en bourse, relativement à l'acquisition de celle-ci par China National Petroleum Corporation en contrepartie de 4,18 milliards de dollars américains dans le cadre d'une offre publique d'achat négociée.

Distinctions

DAVIES

Matthew Milne-Smith
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.863.5595

Courriel
mmilne-smith@dwpv.com

Chambers Global
Règlement de différends: litige

Chambers Canada
Règlement de différends: recours collectifs (en défense); litige en droit commercial général: Ontario

Benchmark Canada Awards
Plaideur de l’année en matière d’insolvabilité
2014

Benchmark Canada Awards
Dossier d’influence de l’année en litige commercial
2017, 2020

Benchmark Canada
Parmi les 50 meilleurs avocats plaidants au Canada
2025-2026

Benchmark Canada
Droit commercial; droit des valeurs mobilières
Étoile du litige

Legal 500 Canada
Règlement de différends: Ontario
Associé de premier plan

Lexpert 500 Cross Border
Litige: droit des sociétés et droit commercial

Lexpert Special Edition
Litigation; Restructuring and Insolvency; Technology

Lexpert (CLLD)
Litige: droit des sociétés et droit commercial
Le plus fréquemment recommandé

Lexpert (CLLD)
Actions collectives; arbitrage commercial; litige: valeurs mobilières

Best Lawyers Canada
Litige, actions collectives; litige, droit des sociétés/droit commercial; jeux et loteries; fusions et acquisitions; droit des valeurs mobilières

Lexpert Rising Stars
Leading Lawyers 40 and Under (Litige)
2013

Chambers Canada Awards
Cabinet de l’année, Litige
2018

Chambers Canada
Litige commercial général: à l’échelle nationale et Ontario
Band 1

Conférences et exposés

DAVIES

Matthew Milne-Smith
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.863.5595

Courriel
mmilne-smith@dwpv.com

Article
Gifford v Air Canada: **Ontario Court Grounds Alleged Conspiracy to Suppress Supply of Transborder Air Travel, coauteur**
1 déc. 2025
Class Action Defence Quarterly (LexisNexis Canada Inc.), Vol. 20, No. 2 (En anglais et accessible aux abonnés)
En savoir plus

Conférences et exposés
Coprésident, La Société des plaideurs, « Motions Advocacy»; Toronto, ON
9 mars 2023

Conférences et exposés
Barreau de l'Ontario, « Defamation Law: Trends and Developments»; webinaire
4 nov. 2021

Conférences et exposés
The Advocates' Society et l'American College of Trial Lawyers, Colloque du printemps 2021: Plaider avec efficacité, « The Year in Review: Key Cases in 2020 »; webdiffusion
21 avr. 2021

Conférences et exposés
Association du Barreau de l'Ontario, « Introducing Evidence at Trial»; Toronto, ON
1 mars 2019

Article
Ontario Court of Appeal Upholds Application of Regulated Conduct Defence to Dismiss Class Action Alleging Conspiracy in Beer Industry, coauteur
30 juin 2019
Competition Policy International (En anglais)
En savoir plus

Conférences et exposés
Coprésident, La Société des plaideurs, « Examining and Cross-examining Experts»; Toronto, ON
18 avr. 2018

Article
If we can't trust witnesses, can we trust trials?
1 oct. 2017
The Advocates' Journal, Vol. 36, No. 2 (The Advocates' Society) Cet article a été publié pour la première fois dans l'édition de *The Advocates' Journal* (Automne 2017). Publié avec le consentement de l'auteur. (En anglais)
Télécharger l'article

Conférences et exposés
La Société des plaideurs, « Insolvency Litgration»; Toronto, ON
7 juin 2017

Perspectives

Davies reconnu par Lexpert pour son expertise en insolvabilité et restructuration

DAVIES

Matthew Milne-Smith
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.863.5595

Courriel
mmilne-smith@dwpv.com

7 oct. 2026

Les avocats et avocates de Davies à l'honneur dans *Best Lawyers*
3 sept. 2026

La Constitution garantit la disponibilité d'un contrôle de la légalité
6 août 2026

Lexpert met à l'honneur l'expertise de Davies en technologie
5 juin 2026

La Cour d'appel de l'Ontario confirme la responsabilité personnelle en cas de fraude civile
25 mai 2026

Davies figure aux classements de *Benchmark Litigation*
30 avr. 2026

Lexpert consolide la position de cabinet de premier plan de Davies
17 mars 2026

Matthew Milne-Smith nommé *Fellow* de l'American College of Trial Lawyers
3 mars 2026

Le CANAFE adopte une approche plus stricte en matière de lutte contre le blanchiment d'argent
29 janv. 2026

Davies à l'honneur dans le répertoire *Lexpert 500*
14 janv. 2026

Lexpert met à l'honneur l'excellence de Davies en litige
20 nov. 2025

Lexpert met à l'honneur l'expertise de Davies en restructuration
1 oct. 2025

Cour suprême du Canada: les effets potentiels d'une loi peuvent entraîner son inapplicabilité constitutionnelle
18 juin 2025

Rejet d'un recours collectif contre des compagnies aériennes faute de preuves suffisantes
16 juin 2025

Davies à l'honneur dans l'édition spéciale de *Lexpert* consacrée à la technologie
4 juin 2025

Davies à l'honneur dans le guide Benchmark Litigation
1 mai 2025

La Cour d'appel de l'Ontario rend sa décision dans l'affaire *Catalyst Capital Group Inc. c. West Face Capital Inc.*
6 juin 2023

Le plus haut tribunal du Canada confirme que les motions anti-SLAPP protègent les personnes qui prennent la parole et non les demandeurs
25 mai 2023

Davies se distingue dans le numéro spécial de Lexpert sur le litige

DAVIES

Matthew Milne-Smith
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.863.5595

Courriel
mmilne-smith@dwpv.com

29 nov. 2021

The Legal 500 Canada nomme Davies « meilleur dans sa catégorie» (Best in Class)
15 nov. 2021

Les avocats plaidants de Davies classés au premier rang dans le guide Benchmark Canada de 2021
28 avr. 2021

Agnico Eagle acquiert TMAC Resources après le blocage de l'opération de Shandong Gold
12 févr. 2021

Un tribunal ontarien applique la défense de la conduite réglementée dans le cadre d'une motion pour jugement sommaire rejetant un recours collectif alléguant un complot d'attribution de marché
23 mars 2018

Formation

Yale University, J.D., 1999
Princeton University, A.B. (avec très grande distinction), 1996
Auxiliaire juridique, l'honorable Frank Iacobucci, juge à la Cour suprême du Canada

Barreau

New York, 2000
Ontario, 2001

Conseils et comités

AboutFace International

Adhésions professionnelles

Metropolitan Toronto Lawyers Association
The Advocates' Society